



PROCHAINE SESSION 2026:

Semaines 8,10 et 13

42h

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

UCARE BP REA

UCARE 1 Réaliser les opérations de production de l'atelier Poules Pondeuses

UCARE 2 Réaliser les opérations de production de l'atelier Volailles de Chair

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Réfléchir à la mise en place d'un atelier avicole sur l'entreprise agricole.
- Connaître les particularités anatomiques et physiologiques des volailles
- Maîtriser les aspects techniques (volailles de chair, poules pondeuses, volailles festives)
- Aborder les enjeux technico-économiques de ces activités.

>>> FINALITE

Raisonner sur les plans techniques et économiques la mise en place d'un atelier avicole dans l'entreprise agricole

VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50



Référent pédagogique :

Julien SALLES >>> julien.salles@cneap.fr

Référente administrative :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr



vivaraiss@cneap.fr



Information sur nos formations BACHELOR - BTS - BP REA - CAP et DE AES

PORTES OUVERTES : 6 DECEMBRE - 31 JANVIER - 14 MARS / REUNIONS EN VISIO : 18 FEVRIER - 15 AVRIL

Conduite d'un ATELIER AVICOLE

PROGRAMME DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL

42h

DÉFINIR SON PROJET	• Construire son projet , questions à se poser, objectifs à se fixer et démarches • Bases Techniques	
BIOSÉCURITÉ	• Cadre réglementaire • Mesures obligatoires • Application concrète au projet	7h
BIEN ÊTRE ANIMAL	• Cadre réglementaire • Les bonnes pratiques • Préventions contre les troubles comportementaux • Adaptation climatique	7h
CONDUITE TECHNIQUE ATELIER AVICOLE		
Parcours personnalisé	• Conduite de volailles fermières (pondeuses et chair) • Conduite de volailles de chair système intégré • Conduite de volailles pondeuses système intégré	
Au moins 1 thème au choix		
	• Physiologie et pathologies des volailles • Observations, autopsie et médecines complémentaires	
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES	• Investissements et financements • Rentabilité de l'activité (marge, coût de production, prix de vente) • Estimation charge de travail et organisation annuelle	
EVALUATION (facultative suivant parcours)	• Entretien d'explicitation • Validation d'une UC (Unité Capitalisable) du BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise agricole) délivré par le ministère de l'agriculture.	

Certification
Obligatoire

Certification
Obligatoire

>>> PRE-REQUIS / PUBLIC VISE

- Porteurs de projets, en cours d'installation
- Chefs d'exploitation, Conjoints
- Salariés (Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français : à vérifier par l'employeur)
- Aides familiaux

>>> MODALITES / DELAI D'ACCES

Information préalable, Dossier de candidature, Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

>>> LES + DE LA FORMATION

- Formation conduite par différents professionnels de la filière (aviculteur, vétérinaire)
- Rencontres avec des éleveurs et visites en entreprises avicoles
- Une adaptation à vos besoins
- Stages possibles suivant financement

>>> MODALITÉS DE FORMATION

- Prochaine session:

Session 2026	
Février	Mars
S 6	S 10 : 2 et 3 : 14h
S 7	S 11
S 8 : 16 et 17 : 14h	S 12
S 9	S 13 : 25 et 27 : 14h

- Durée : de 42h
- Effectif minimum : 6 participants
- Tarif:
 - ⇒ Public BP REA : tarif réglementé groupement régional
 - ⇒ Autre public : 25€ / heure de formation en centre (Cf CGV)
- Modalités de Financement :
 - VIVEA
 - Parcours Professionnalisant région AURA
 - France Travail
 - Compte personnel de formation (CPF)
 - OPCO (Projet de transition professionnelle)